# Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

La promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes est un véritable enjeu au niveau local. En effet, les collectivités territoriales y jouent un rôle essentiel par leur statut d'employeurs, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leur connaissance et par leur capacité d'animation des territoires. La Ville a bien compris cet enjeu et a engagé des démarches fortes et ce depuis de nombreuses années afin de lutter contre les sources de discriminations dans tous ses domaines de compétences.

Ce rapport portant sur l'année 2024 fait à la fois état de la politique d'égalité professionnelle en interne (I) et dresse le bilan des actions engagées en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques de la Ville (II). Enfin, la Ville a pris un nouvel engagement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en signant une Charte européenne à ce sujet qui a donné lieu à la création d'un plan d'actions en la matière voté le 17 octobre 2024(III).

### I. L'égalité entre les femmes et les hommes dans la politique de ressources humaines de la Ville de Sotteville-lès-Rouen.

Ce bilan a pour objectif de présenter la situation de l'emploi au sein des effectifs de la commune par le prisme de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les données présentées par la suite sont issues du Rapport Social Unique 2024 se basant sur les données 2023.

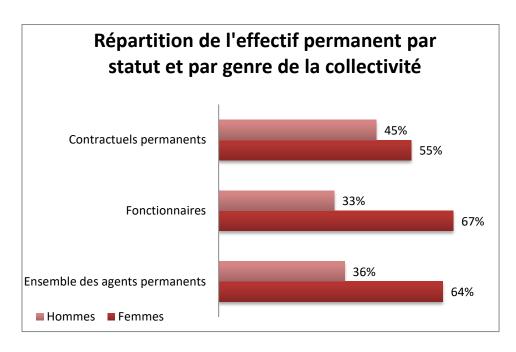
#### A) Les effectifs municipaux

#### 1- Les effectifs par statut

Les effectifs totaux de la Collectivité, tous statuts de personnel confondus présente une répartition femmes/hommes relativement stable depuis plusieurs années soit 65,2% de femmes.

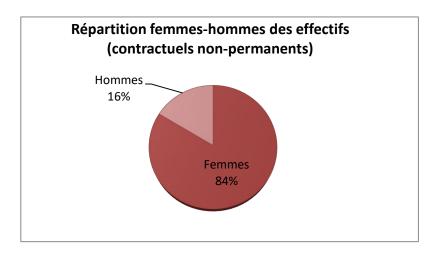
Cette répartition est légèrement plus élevée que les chiffres nationaux : 63% de femmes et 37% d'hommes dans la fonction publique<sup>1</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Chiffres issus Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, Edition 2023, Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique



En ce qui concerne la répartition des emplois permanents au sein de la collectivité, on constate sur l'ensemble des agents permanents, une prédominance féminine soit 64% de femmes contre 36% d'hommes. Selon le statut, on note une forte représentation des femmes : elles représentent 67% des fonctionnaires contre 33% pour les hommes. Pour les postes de contractuels sur l'emploi permanent, la répartition est de 55% de femmes pour 45% d'hommes.

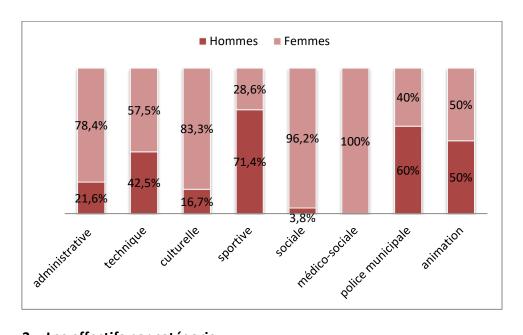
Concernant la catégorie des contractuels sur emploi non permanent, on observe une surreprésentation des femmes : 84% de femmes contre 16% d'hommes. Les missions à temps non complet, proposées dans ces secteurs, pour assurer des fonctions saisonnières ou de remplacement sont majoritairement occupées par des femmes. Cette réalité se retrouve dans les candidatures reçues et non dans les choix de recrutement.



#### 2- Les effectifs par filière

Les effectifs par filière des emplois permanents font apparaître des écarts importants de parité : les filières administrative, culturelle, sociale et médico-sociale demeurent très féminisées, la filière sportive très masculinisée. La Ville s'engage à travailler sur la mixité des différents métiers depuis plusieurs années en féminisant certaines fonctions ou à l'inverse en en masculinisant d'autres.

Cependant, il est parfois difficile de faire évoluer les habitudes sociétales qui se traduisent par des parcours de formation genrés et des déséquilibres du même type dans les candidatures.

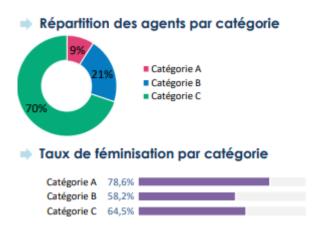


#### 3- Les effectifs par catégorie

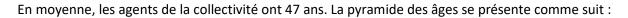
L'analyse de la répartition des agents de la collectivité par catégorie révèle que 70% des emplois sont des emplois de catégorie C, 21% sont de catégorie B et 9 % de catégorie A. Ces chiffres nous permettent d'expliquer les différents taux de féminisation au niveau des filières. Plus spécifiquement, on note que 64,4% des agents de la catégorie C sont des femmes. Cela correspond à la surreprésentation des femmes dans les métiers liés à la vie des écoles et à la petite enfance qui constituent une part importante des effectifs.

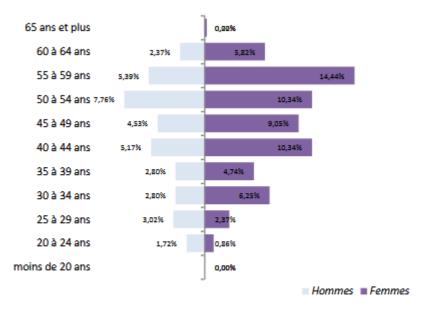
Dans la catégorie B, elles représentent 58,2% des agents. Ce ratio s'explique par le fait que de nombreux postes de catégorie B dans les filières administratives et culturelles sont très féminisées.

Enfin, pour ce qui concerne la catégorie A, la part de femmes est importante : 78,6%, chiffre en nette chausse depuis l'an dernier. Cette progression n'est pas nouvelle car depuis plusieurs années la part des femmes est en augmentation au sein de la catégorie A (seulement 43 % de femmes en 2015 et 58% en 2020), notamment du fait du passage de la catégorie B à la catégorie A de plusieurs cadres d'emplois de la filière médico-sociale (Educatrice Jeunes Enfants, infirmières).



#### 4- Les effectifs selon l'âge



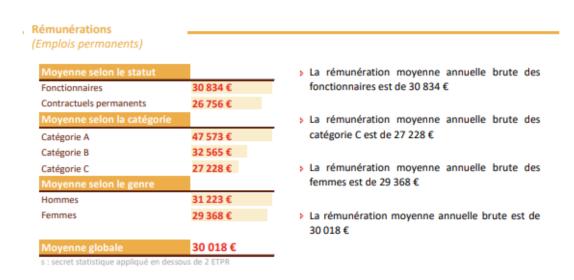


#### 5- Le temps de travail

Sur l'ensemble de la collectivité, 15,2% de femmes travaillent à temps partiel contre 0.7% d'hommes. Cette différence souligne le chemin qui reste à parcourir afin de répartir équitablement entre les hommes et les femmes la prise des congés parentaux et le travail à temps partiel au-delà.

#### 6- La rémunération

La rémunération moyenne brute est de 29 368 € pour une femme et de 31 223€ pour un homme. Cette différence s'explique par une surreprésentation des femmes dans la catégorie C d'une part et par la très grande majorité de femmes parmi les agents demandant à travailler à temps partiel. On note que, malgré l'augmentation du nombre de femme dans les catégories A et B, leur rémunération moyenne est inférieure à la rémunération moyenne annuelle brute générale de 2,21%.



#### 7- Les avancements et promotions

Au cours de l'année 2023, ce sont 164 agents qui ont bénéficié d'un avancement d'échelon dont 61.59% de femmes. Il est à noter que la collectivité n'a plus de marge de manœuvre sur ce sujet depuis la mise en place de la cadence unique d'avancement. Ces chiffres sont donc le strict reflet de l'avancement linéaire des carrières des agents de la collectivité.

32 agents de la Ville ont pu bénéficier d'avancements de grade dont 17 femmes. 1 seul agent a fait l'objet d'une promotion interne et c'est une femme.

## 8- Formation intra « propos et comportements sexistes au travail : de la libération de la parole à la prévention »

Au sein de la collectivité, 34 agents (notamment des cadres, des assistants de prévention et les membres de la F3SCT) ont participé à une formation qui vise à les sensibiliser aux différentes formes de sexisme et de violence au travail (agissement sexistes, harcèlement, agression). Cette formation a pour objectif d'aider à reconnaître ces comportements, comprendre leur impact, connaître les obligations légales et adopter les bons réflexes en tant que victime, témoin ou encadrant. La formation propose également des outils de pratiques et des actions correctives pour favoriser un climat de travail respectueux et inclusif.

La thématique sera reprise en 2025 et quatre groupes sont d'ores et déjà programmés au bénéfice de 81 agents.

# II. L'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques publiques de la Ville de Sotteville-lès-Rouen

Le principe d'égalité entre les femmes et les hommes est bien évidemment ancré dans l'ensemble de nos politiques publiques. La perspective d'une égalité réelle irrigue l'ensemble de nos actions municipales : d'une égalité en droit, la Ville tente par tous moyens d'atteindre une égalité dans les faits.

L'année 2024 a vu de nouvelles actions se créer et d'autres ont été renouvelées en raison de leur succès et de leur importance.

#### A) L'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

#### 1. Les orientations partagées par les clubs et la Ville

Des contrats d'objectifs existent pour permettre aux partenaires associatifs d'avoir une visibilité sur l'accompagnement municipal. Signés sur 3 ans en tenant compte des projets des clubs, ces contrats énoncent de grandes orientations et des grandes thématiques comme celle du développement durable ou celle de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport. La Ville agit auprès des associations et clubs afin de faire connaitre les bonnes pratiques en matière d'égalité femme/homme

et les accompagne dans la mise en place d'actions destinées à lutter contre toute forme de discrimination ou de violences.

Les clubs et la Ville veillent à proposer des activités sportives mixtes et ouvrent à toutes et à tous la possibilité d'exercer n'importe quel sport. La répartition fille/garçon et la mixité sont une réalité permanente.

Afin de découvrir un panel varié d'activités physiques, principalement présentes sur le territoire sottevillais, la Ville met en œuvre un dispositif appelé Ludosport, avec l'aide des associations, un dispositif qui permet de découvrir jusqu'à 5 activités différentes par an, adaptées à l'âge des enfants de 6 à 11 ans chaque samedi matin lors des périodes scolaires. Depuis 2017, le dispositif a été rendu gratuit. 200 enfants participent ainsi à une approche ludique et éducative du sport.

Cette volonté de donner envie, de découvrir est également très présente durant tout l'été avec une opération développée depuis 2014 : un été au stade.

L'an dernier, la Ville a également souhaité développer un programme de reprise sportive. En effet, de nombreux événements et changements peuvent interrompre une pratique sportive : l'âge, les accidents, les grossesses...

A l'initiative de la Ville, un créneau sportif le dimanche matin est proposé à toutes celles et ceux qui veulent se mettre au sport à n'importe quel moment de l'année. De 10h45 à 12h, marche et renforcement musculaire sont proposés au Stade Municipal Jean-Adret.

#### 2. La semaine du sport au féminin

L'an dernier, « La semaine du sport au féminin » a eu lieu du 8 au 17 mars. Comme chaque année et pendant une semaine, la Ville et ses partenaires associatifs proposent un large panel d'activités adaptées à toutes et à tous. En effet, cet évènement a pour but de faire découvrir les différents sports et associations présents à Sotteville-lès-Rouen en promouvant la facilité d'accès à ces activités.

Trois temps forts ont eu lieu en 2024 : une soirée zen à la piscine municipale le 8 mars, le tournoi de volley-ball « challenge Régine Pissot » le 10 et un relais au féminin pour clôturer la manifestation le 17.

#### B) L'égalité entre les femmes et les hommes dans la participation citoyenne

A travers les maisons citoyennes, et plus largement dans le cadre des actions de participation des habitants mises en place par la Ville de Sotteville-lès-Rouen, une attention particulière est portée aux questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Même si elles ne résument pas l'ensemble des actions menées, un certain nombre d'actions méritent d'être mises en valeur :

#### 1. L'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace public

L'égalité se voit également dans l'espace public. La Ville a souhaité rééquilibrer la place des femmes dans un espace public où la place des hommes est encore prépondérante.

Depuis 2014, la Ville baptise les nouvelles constructions par des noms de femmes qui se sont illustrées, dans différents domaines. La Ville a inauguré en 2024 trois nouveaux lieux portant des noms de femme :

- une salle de sports réhabilitée du nom de Aimée Lallement, personnalité engagée pour le développement de la pratique sportive féminine tout au long de sa vie et « Juste parmi les Nations »
- un jardin partagé du nom de Rosemonde. La dénomination de « Rosemonde » semblait évidente en raison de la proximité immédiate de l'école Jean Rostand. En effet, Rosemonde Gérard, née en 1866 et décédée à 1953, poétesse et comédienne française, est aussi la mère de Jean Rostand et la femme d'Edmond Rostand.
- un espace vert nommé Constance Pascale qui a fait l'objet d'un réaménagement suite à une concertation avec les habitants du quartier. La proximité du Centre Hospitalier du Rouvray et le nom de l'allée (Docteur Lucien Bonnafé), a orienté la Ville à choisir le nom de cette femme psychiatre, l'une des premières femmes psychiatres qui a été à la tête du plus grand asile de France.

Par ailleurs, la Ville propose depuis deux ans une démarche inédite sur le territoire sottevillais afin de connaître les habitudes de vie et les difficultés rencontrées au quotidien notamment par les femmes dans l'espace public et ainsi réaliser un diagnostic partagé avec la mise en place de balades urbaines qui conduiront à des pistes d'action et d'amélioration.

A travers la mobilisation d'un panel diversifié et représentatif de femmes, le quartier Voltaire a fait l'objet d'un état des lieux et d'un diagnostic technique des usages. Voirie, propreté, circulation, tranquillité: depuis mai 2023, un groupe de femme qui habitent ou fréquentent ce quartier organisent des marches exploratoires autour de la place des femmes dans l'espace public. Les premières conclusions de ce groupe de travail ont été présentées aux élues et élus en début d'année 2024.

#### 2. La journée internationale des droits des femmes

Depuis 2014, à l'occasion de la journée des droits des femmes, différents temps forts et animations sont proposées sur la place Voltaire.

L'an dernier, un village d'information et d'animations s'est tenu, le vendredi 8 mars, sur la place Voltaire. Au programme :

- Exposition réalisée dans le cadre des marches exploratoires sur la place des femmes dans l'espace public, en partenariat avec les Photographes associés
- Stand de présentation et d'échanges autour du diagnostic du quartier Voltaire avec le collectif des marcheuses
- Stand d'information et de documentation avec le Planning familial et le Centre d'information sur les droits des femmes et familles (CIDFF)
- Atelier recycl'Art (œuvre artistique) avec Béatrice CLEMENT, plasticienne
- Atelier participatif avec les ambassadeurs des Maisons citoyennes

#### 3. La lutte contre la précarité menstruelle

Comme chaque année, la Ville de Sotteville-lès-Rouen intervient dans le domaine de la santé en organisant une collecte solidaire de protections périodiques pour lutter contre la précarité menstruelle. En France, près de deux millions de femmes ont des difficultés à se procurer des produits d'hygiène intime pour des raisons avant tout financières. **Du 11 au 16 mars**, des boîtes étaient installées à l'accueil de l'Hôtel de ville, à la Bibliothèque municipale et dans les trois Maisons citoyennes, pour recueillir des paquets de serviettes, protège-slips, tampons, lingettes intimes... **Le 16 mars**, les élus ont tenu une permanence à l'entrée du supermarché Carrefour Market, place de l'Hôtel de ville. Tous les produits récoltés ont été redistribués aux associations sottevillaises.

#### 4. La lutte contre les violences faites aux femmes

Au quotidien, la Ville accompagne les femmes victimes de violence, le cas échéant en coordination étroite avec la Police Municipale qui a identifié une référente sur cette thématique, et communique régulièrement sur les dispositifs de soutien existants.

L'équipe action sociale du CCAS est inscrite dans le réseau violences intra-familiales (RéVIF) qui réunit les acteurs intervenant dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, et l'ensemble des intervenantes sociales ont participé à une ou des formations sur la thématique. De même, il existe une référente parmi les intervenantes sociales sur les questions de violences intrafamiliales.

En partenariat avec le Comité d'Action et de Promotion Sociales (CAPS), deux logements d'urgence sont dédiés à la mise à l'abri des femmes contraintes de fuir leur domicile. La Ville finance l'accompagnement social proposé à ces femmes pour leur permettre de se reconstruire.

Des permanences du Centre d'Informations sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) ont également lieu 2 fois par mois en maisons citoyennes ou à l'hôtel de ville. Sur le plan de la santé sexuelle et de l'accès à la contraception, la Ville soutient également l'association Planning familial en finançant 2 permanences hebdomadaires au Centre Municipal de Santé Bernard Lawday où un diagnostic rapide (TROD) des principales infections sexuellement transmissibles (IST) peut être réalisé sur place si nécessaire.

Fin novembre 2024, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Ville, en partenariat avec le collectif féministe rouennais #Nous Toutes et une dizaine de boulangeries sottevillaises ont lancé une opération « sacs à pains ». Plus de 15 000 sacs à pain sur lequel un violentomètre était imprimé ont été distribués aux clients des boulangeries.

Le violentomètre est outil conçu par l'Observatoire des violences faites aux femmes de Seine-Saint-Denis et de Paris, l'association En Avant Toute(s) et la Mairie de Paris, permet de sensibiliser les femmes et les hommes aux violences conjugales à travers une jauge qui permet de « mesurer » si la relation amoureuse est basée sur le consentement et ne comporte pas de violences. Le violentomètre a fait ses preuves et s'inscrit dans une approche globale à la prévention des violences intrafamiliales inscrite au plan d'action de la Ville de Sotteville.

#### 5. Octobre rose et Novembre bleu

Depuis plusieurs années, Sotteville-lès-Rouen se mobilise pour lutter contre les cancers au féminin dans le cadre d'Octobre rose. En 2024, la Ville a également souhaité s'engager dans la lutte contre les

cancers au masculin par le biais de Novembre Bleu. A cette occasion, la Ville proposé une programmation variée tout au long du mois d'octobre.



Les Sottevillaises et Sottevillais ont été invité à s'impliquer en prenant part à des ateliers créatifs :

- Conception de coussins cœurs (soulageant les douleurs postopératoires d'un cancer du sein) en partenariat avec La lingerie de Sylvie, dans les Maisons citoyennes et résidences autonomie
- Fabrication de badges et d'objets destinés à la vente, dans les Maisons citoyennes
- Fabrication de marque-pages, dans les résidences autonomie
- Concours de dessins, à la piscine municipale

De plus, le public était invité, le 29 octobre 2024 à une pièce de théâtre intitulée « <u>Et après ?</u> » présentée par l'association <u>My Cancer Network.</u> Un café-débat sur la prévention des cancers au féminin et au masculin animé par le Docteur Ahmed Benhammouda, vice-président de la Ligue contre le cancer de Seine-Maritime a été organisé à la suite du spectacle.

Les jeunes sottevillais participant à City Vacances ont réalisé une matinée de sensibilisation sur la santé, le bien-être et la lutte contre les cancers. A cette occasion, ils ont pu découvrir le jeu en ligne « Cancer Fighter » et participer à la confection de décorations qu'ils ont ensuite installés dans le hall de la mairie.

Par ailleurs, une collecte de dons au profit de la Ligue contre le cancer a également été organisée via la mise en place d'urnes chez les commerçants de l'association « Les Enseignes Sottevillaises » ; la vente d'objet sur un stand dédié lors des marchés hebdomadaires par le Comité de promotion des marchés ; et par la participation financière du public ayant participé à la séance d'aquagym organisée par la piscine municipale le lundi 28 octobre et mercredi 30 octobre. La somme récoltée était de 949.22euros.

Pour clôturer ce mois d'octobre, la Ville a organisé une Marche et course colorées solidaires le 30 octobre qui a réuni 120 participants. Avant et après la course, le public pouvait déambuler dans le village associatif installé dans le Bois de la Garenne où plusieurs associations étaient présentes : la Ligue contre le cancer; le Stade Sottevillais Cheminot Club assurant un échauffement avant la course ; CAMI sport & cancer et la Chaîne.

#### C) L'égalité entre les femmes et les hommes dans nos politiques éducatives

L'intervention de notre collectivité en faveur de la promotion des principes de l'égalité des femmes et des hommes commence dès le plus jeune âge. C'est en effet à ce moment qu'il est pertinent d'agir pour déconstruire les stéréotypes de genre et lutter contre les discriminations.

Cette action peut prendre plusieurs formes. Elle est travaillée avec les professionnelles et professionnels de la petite enfance, de la jeunesse, de l'éducation, de la santé et du travail social. Elle est également discutée avec les représentants des parents d'élèves et des usagers des services municipaux. Au quotidien, les équipes favorisent le respect de l'autre et le vivre ensemble.

La collectivité veille à la mixité fille/garçon au sein du Conseil Municipal d'Enfants composé de 19 filles et 16 garçons ainsi qu'au sein du Conseil de Jeunes avec 4 filles et 7 garçons. Ces deux assemblées sont l'occasion d'initier les plus jeunes à l'engagement citoyen et également d'aborder des sujets relatifs au respect de l'autre et à l'égalité des genres.

Nous avons une vigilance importante sur le fait que les filles comme les garçons intègrent nos dispositifs municipaux de jeunesse. Sur l'année scolaire 2023/2024, le contrat municipal de loisirs a pu bénéficier à 91 filles et 100 garçons ; les activités proposées dans le cadre de Ludocité ont bénéficiées à 95 filles et 86 garçons ; et le programme City Vacances a accueilli 123 filles et 147 garçons.

Concernant nos accueils de loisirs, 328 garçons et 293 filles sont inscrits au moins une fois sur l'accueil de loisirs « les jardins des petits ». De même, 452 garçons et 447 filles sont inscrits au moins une fois sur les ALSH élémentaires.

L'équipe de City Vacances a proposé dans le cadre de la journée du 8 mars 2024, un temps d'échanges / débat avec les ados sur la thématique des relations filles/garçons et le consentement, avec l'intervention du CAPS à travers un jeu et une vidéo.

Enfin, la Ville veille également à ce que la construction et la rénovation d'infrastructures deviennent des lieux inclusifs où chacun a sa place. Outre les objectifs liés à la lutte contre les îlots de chaleur et le développement de la biodiversité et de la nature en ville, ces nouveaux modèles de cours favorisent des usages diversifiés afin que chaque enfant, quel que soit son genre, puisse évoluer selon ses envies et ses besoins. Ces espaces ont été conçus pour permettre à chaque enfant (garçon ou fille, petit ou grand, calme ou dynamique...) d'y trouver sa place et ses activités (courir, se reposer, rêver, jouer...).

En effet les cours des écoles Rostand maternelle et élémentaire ont déjà fait l'objet d'une rénovation. L'an dernier, la cour du Jardin des Petits a été elle aussi rénovée.

L'année 2024 a été l'occasion d'ouvrir un travail collectif visant à réinterroger notre projet éducatif 0-25 ans. Pour ce faire, la Direction Enfance-Jeunesse a pris contact avec un consultant indépendant, spécialisé dans l'accompagnement de projets de service dans le champ socio-éducatif et socioculturel. Dans ce cadre, plusieurs thématiques seront abordées. Le 8 octobre dernier, une première matinée de travail consacrée à l'égalité filles-garçons et à la sensibilisation aux stéréotypes de genre dès le plus jeune âge a eu lieu. A cette occasion, les équipes enfance-jeunesse ont eu l'occasion d'échanger autour des notions de stéréotypes et de préjugés, de proposer des nouvelles actions et d'identifier leurs moyens d'actions.

## D) La culture et l'égalité homme-femme : état des lieux et actions réalisées en 2023

A Sotteville-lès-Rouen, la culture a toute sa place et le Festival Vivacité le prouve bien. Produit par la Ville de Sotteville-lès-Rouen et l'Atelier 231, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, Viva Cité est organisé chaque année et attire près de 80 000 spectateurs. Avec plus de 300 artistes et quelques 200 représentations de spectacles gratuits et accessibles à tous. La programmation de Viva Cité veille à garder un équilibre entre les artistes femmes et hommes.

En 2023, la programmation IN de Vivacité comptait 9 hommes en direction artistique, 4 femmes en direction artistique et 16 mixtes en direction artistique.

La Ville veille également à proposer aux plus jeunes un parcours culturel de qualité. Ainsi, la Ville et ses partenaires, les acteurs de la culture et de l'éducation, ont mis en place un contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse (CTEJ) et ce dans le but de proposer aux écoles, accueils de loisirs et structures petite enfance un programme d'actions culturelles pluridisciplinaires.

Concrètement, chaque année, les acteurs de la culture proposent aux écoles tout un programme d'actions dans le domaine de la danse, de la musique, du chant ou du théâtre. L'an dernier, la répartition homme-femme parmi les artistes invités était de 12 hommes et 8 femmes.

Par ailleurs, la Ville dispose de deux équipements culturels municipaux à savoir :

- le Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC) qui compte 298 femmes inscrites et 163 hommes. Outre l'équipe municipale, le Conservatoire fait appel à des intervenants extérieurs comme des compositeurs et compositrices, chef et cheffe d'orchestre, chorégraphes, musicologues ou encore chambristes. En 2024, ce sont 15 hommes et 18 femmes qui sont intervenus au sein du CRC.
- la Bibliothèque municipale comptant 4511 femmes inscrites et 2462 hommes. Dans le cadre de divers évènements, la Bibliothèque invite des auteurs ou artistes à présenter leur œuvre. En 2024, 17 femmes et 15 hommes ont été invités à partager un moment au sein de notre bibliothèque.

Enfin, en 2024, la Ville a adhéré à HF+ Normandie : association ayant pour but le repérage et la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes dans le milieu des arts et de la culture.

Grâce à son travail autour de l'observatoire de l'égalité dans les arts et la culture en Normandie, l'association a pu conseiller la Ville dans son projet d'élaboration du plan d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Direction des Affaires Culturelles travaille également avec HF+ Normandie dans le but de participer aux journées du Matrimoine en Normandie en septembre 2025.

### III. Un nouvel engagement sottevillais

Après la signature de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale en décembre 2023, la Ville a engagé l'élaboration d'un plan d'actions pour l'égalité. Pour ce faire, une phase de concertation a été organisée : la Ville a interrogé les Sottevillaises et les Sottevillais grâce à un questionnaire en ligne relayé via le Sotteville Magazine et les réseaux sociaux. Des exemplaires papiers et des urnes ont également été positionnés dans les principaux équipements municipaux accueillant du public. Au total, 363 questionnaires ont été collectés.

Le jeune public a également été ciblé lors de cette concertation grâce à des interventions, ateliers, stands, organisés par des acteurs associatifs.

Les associations et partenaires sottevillais ont également été rencontrés dans le but de leur présenter la démarche et de prendre en compte leurs problématiques et leurs actions sur le sujet.

En parallèle, un questionnaire a été distribué à l'ensemble des personnels de la Ville et du CCAS, afin de répondre à leurs attentes à l'égard de cette thématique. 147 questionnaires ont été collectés.

Un travail en interne a également été engagé : des rencontres avec chaque service et direction ont eu lieu pour cibler précisément les problématiques, les actes d'amélioration et les actions à mettre en œuvre en fonction de leurs missions et de leurs relations avec les usagers.

Le 17 octobre dernier, le Conseil Municipal de la Ville de Sotteville-lès-Rouen a voté à l'unanimité un plan d'action pour l'égalité des genres. Fruit d'une grande concertation avec les Sottevillaises et les Sottevillais, il propose des actions concrètes dans six thématiques du quotidien ancrant le discours, la promesse, dans la réalité de chacune et de chacun.

Les propositions des Sottevillaises et des Sottevillais ont conforté l'intuition de l'équipe municipale : il faut agir de manière globale, transversale, coordonnée et intensive pour changer les choses. Qu'il s'agisse de culture, de sport, d'espace public, de solidarité, d'éducation, ou encore de ressources humaines (la Ville de Sotteville est un des plus grands employeurs du territoire) les inégalités liées au genre sont bien présentes et le plan d'action vise à les réduire au maximum.

Ce plan d'actions prévoit 6 grands axes d'intervention :

- -Développer et promouvoir, auprès des agents de la Ville, une culture collective favorisant l'égalité femmes-hommes
- -Education à l'égalité dès le plus jeune âge
- -Egalité et espace public
- -Prévention dans le domaine de la santé
- -Egalité dans la pratique sportive
- -Culture et égalité

Ces axes se déclinent au travers de 34 fiches actions. L'ensemble des actions décrites dans ce plan est accessible au public à tout moment sur le site internet de la Ville

Afin de symboliser la place que ce combat pour l'égalité doit désormais occuper dans la politique municipale, de mesurer l'avancée des projets et d'en rendre compte aux Sottevillaises et aux Sottevillais : une structure de trois mètres sur deux a été créée.



Depuis octobre, les services municipaux s'attèlent donc à la réalisation des différentes actions inscrites dans ce plan : formation sur la thématique destinée aux agents, octobre rose/novembre bleu, projet éducatif 0-25 ans... Certaines actions ont déjà débuté ou sont en cours : travail sur les clichés filles-garçons avec le Conseil Municipal d'Enfant, la prévention des comportements sexistes, sexuels et dangereux lors du festival Viva Cité.

En conclusion, la Ville de Sotteville-lès-Rouen contribue à son échelle à l'égalité entre les femmes et les hommes et ce à la fois par une politique de ressources humaines qui se veut exemplaire et attentive ainsi que par des politiques publiques qui prennent systématiquement en considération cet enjeu. L'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois un droit formel et un idéal à poursuivre sans cesse....

